

Reyersviller



Notre Village





Le mot du maire



2020 aura été une année particulière, affectant nos modes de vie et réduisant nos interactions sociales.

Après nous avoir privés de notre traditionnelle brocante d'avril, de la pêche du lundi de Pentecôte, de la kermesse paroissiale, de la Kirb, voilà que nous devons repenser nos rencontres de fin d'année. La déception est grande mais la santé de tous est bien plus importante.

Au lendemain des élections, le contexte n'était vraiment pas aux réjouissances. Ce n'est donc qu'aujourd'hui que je peux vous remercier chaleureusement de la confiance que vous avez accordée à notre nouvelle équipe.

Après 12 années passées en tant que conseillère municipale, j'ai l'immense honneur d'être votre maire pour les 6 prochaines années.

Soyez assurés de mon engagement et celui de toute l'équipe municipale, à agir pour le bien et la cohésion de notre village.

Je veillerai tout particulièrement à continuer d'entretenir une relation de proximité envers tous, à promouvoir la solidarité entre habitants, à vous informer régulièrement grâce à notre nouveau site internet ainsi que notre nouvelle page Facebook et enfin à vous impliquer dans les actions à venir. Pour que chacun vive bien et mieux à Reyersviller.

Nombre d'entre vous participent déjà activement au bien vivre à Reyersviller, et je saisis ici l'occasion pour les remercier et les encourager à continuer ainsi.

La journée de nettoyage du 18 juillet en est un superbe exemple. La forte participation des habitants, sont autant d'énergies qui ont abouti à rendre notre cadre de vie plus agréable. Preuve qu'à la petite échelle de notre village, nous pouvons ensemble créer de belles choses.

Je voulais également remercier nos anciens élus pour le travail accompli et pour leur aide dans la transmission des dossiers de la commune mais aussi mon équipe actuelle pour leur implication et leur temps dans cette extraordinaire aventure humaine qui continue grâce à vous et pour nous tous.

L'équipe municipale a commencé à travailler sur de multiples projets : la sécurisation du village, la mise aux normes de la cour de l'école, l'entretien du cimetière et du lotissement, ... Trois demandes de subventions ont également été déposées : la première pour le remplacement de l'éclairage public en éclairage par led plus économique et les deux autres dossiers pour l'installation d'une aire de jeux.

Nous avons le privilège d'avoir une équipe municipale polyvalente où chacun met à profit ses compétences, ce qui nous permet de réduire les coûts des projets réalisés et à venir. Je leur serai toujours reconnaissante pour leur engagement et leur confiance.

Je tenais également à remercier le personnel communal qui a dû s'adapter aux changements au sein de la mairie, pour leur travail accompli tout au long de cette année particulière. Dans les petites communes leur rôle est important et il faut savoir être polyvalent. Ils savent qu'ils peuvent compter sur mon soutien et celui de toute l'équipe.

Je vous souhaite de passer de belles fêtes de fin d'année et mes meilleurs vœux de santé, de réussite et de bonheur pour l'année 2021.

Ensemble soyons prudents et restons solidaires.

Votre Maire, Joëlle WEY

ELECTIONS MUNICIPALES



Le 15 mars 2020 ont eu lieu les élections municipales. La liste menée par Mme Joëlle WEY a été élue en totalité. Il aura fallu attendre le 23 mai pour l'installation du conseil municipal et du vote du maire et des adjoints.

- **Joëlle WEY** est élue maire,

- **Véronique BLIN** est élue 1^{er} adjoint,

Délégations : Budget, subventions, cadre de vie, communication, administration.

- **Didier BICHLER** est élu 2^{ème} adjoint,

Délégations : Travaux d'entretien, forêt et chasse communale, urbanisme, administration.

- **Christian FATH** est élu 3^{ème} adjoint.

Délégations : Réseau adduction eau potable et chauffage collectif, travaux voirie-réseaux, administration.

Conseillers Municipaux :

- **David BOLITT**, conseiller en charge de l'école

- **Annick CLETON**,

- **Mickaël D'ANNA**,

- **Raphaël FIEVET**,

- **Géraldine LETZELTER**,

- **Jacky SIEBERING**, conseiller en charge de l'école

- **Luc VAN DER MEERSCH**.



INSTANT SYMBOLIQUE



Suite à l'élection du nouveau maire, M. KISTER Gérard, ancien maire, a remis les clés de la mairie à Mme WEY Joëlle.

AU FIL DES DELIBERATIONS

Lors de ses réunions, le Conseil Municipal prend de nombreuses délibérations ; en voici quelques-unes :



Réunion du 29 mai 2020

- Vote des indemnités maire et adjoints

L'article 92 de la loi « Engagement et Proximité » promulguée le 27 décembre 2019, introduit une revalorisation des indemnités des maires et des adjoints des communes de moins de 3 500 habitants. Il prévoit que les taux maximaux pour les trois premières strates de communes (moins de 500 habitants, de 500 à 1 000 et de 1 000 à 3 500) sont augmentés respectivement de 50 %, 30 % et 20 %, pour les maires et leurs adjoints.

Pour accompagner cette évolution la loi de finances pour 2020 a augmenté de 28 millions d'euros la dotation particulière élu local (DPEL). Le choix a été fait de concentrer ces 28 millions d'euros supplémentaires sur les communes rurales les plus petites (moins de 500 habitants) dont les ressources sont les moins élevées, c'est-à-dire les communes dont les budgets sont les plus contraints et qui disposent donc de marges de manœuvre réduites pour voter des indemnités aux maires et aux adjoints. Une majoration de 8 millions d'euros supplémentaires de la DPEL a également été votée dans le cadre de l'examen de la deuxième loi de finances rectificative pour 2020 s'ajoutant ainsi aux 28 millions d'euros et permettant ainsi d'élargir le bénéfice de la majoration de la DPEL à l'ensemble des communes de moins de 500 habitants éligibles à la première part de DPEL : doublement pour les communes de moins de 200 habitants et majoration de 50% pour celles entre 200 et 500 habitants.

Indemnités de fonction des maires

Article L 2123-23 du CGCT

Population (nombre d'habitants)	Taux (en pourcentage de l'indice brut 1027)	Indemnité brute depuis le 29-12-2019 (en Euros)
Moins de 500	25,50 %	991,80
de 500 à 999	40,30 %	1.567,43
de 1000 à 3499	51,60 %	2.006,93

Indemnités de fonction des adjoints

Article L 2123-24 du CGCT

Population (nombre d'habitants)	Taux (en pourcentage de l'indice brut 1027)	Indemnité brute depuis le 29-12-2019 (en Euros)
Moins de 500	9,90 %	385,05
de 500 à 999	10,70 %	416,17
de 1000 à 3499	19,80 %	770,10

- Allocation d'une indemnité de confection de budget au receveur municipal
- Délégations attribuées aux adjoints
- Délégations consenties au maire par le conseil municipal
- Désignation des membres des commissions communales
- Demande d'annulation de loyer du restaurant de la Vallée
- Ouverture des écoles du RPID (Regroupement Pédagogique Intercommunal Dispersé)
- Délégué communal auprès du Parc naturel des Vosges du Nord (Jacky SIEBERING)

Réunion du 16 juin 2020

- Attribution de subventions aux associations (ASLR ; Club 2000)
- Fixation des taxes locales directes :

Taxe habitation : 8.02%	Taxe foncière bâti : 10.41%	Taxe foncière non bâti : 105.35%
-------------------------	-----------------------------	----------------------------------

- Vote des budgets

	BUDGET M14	M49 Service Eau	Lotissement
Dépenses fonctionnement	372 355.16	38 450.00	184 017.36
Recettes fonctionnement	372 355.16	38 450.00	184 017.36
Dépenses investissement	201 253.03	43 516.47	67 688.89
Recettes investissement	201 253.03	43 516.47	67 688.89

- Sécurisation du carrefour du lotissement
- Revalorisation des tarifs du chauffage collectif

Réunion du 8 septembre 2020

- **Demands de subventions dans le cadre de la DETR/DSIL et AMBITION MOSELLE**

- **Aire de jeux**

	Montant subventionnable	Montant sollicité	Taux
DETR/DSIL.	14 608.02€ HT	5 843.20€	40%
Ambition Moselle		4 382.40€	30%
Fonds propres		4 382.42€	30%

- **Remplacement de l'éclairage public par un éclairage Leds**

	Montant subventionnable	Montant sollicité	Taux
DETR/DSIL.	23 789.13€ HT	14 273.48€	60%
Fonds propres		9 515.65€	40%

- Constitution de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)
- Fourniture d'électricité : refus d'adhésion au groupement de commande
 - de la MATEC
 - de la Communauté de Communes du Pays de Bitche
- Contrat d'assurance des risques statutaires
- Commission d'Appel d'Offres : rectificatif
- Revalorisation du poste d'adjoint technique contractuel
- Adhésion à la MATEC (Moselle Agence Technique)

Réunion du 6 novembre 2020

- Accord d'instruction des autorisations d'urbanisme à la Communauté de Communes
- Adhésion à l'AMEM (Association Mosellane d'Economie Montagnarde)
- Subvention à l'Amicale des secrétaires de mairie du Pays de Bitche
- Adhésion à l'Amicale des Maires de l'arrondissement de Sarreguemines
- Modification des conventions : ménage salle et place des fêtes
- Modification du Banquet des Aînés
- Suite aux demandes de subventions, nous avons obtenu 50% au titre de la DETR pour l'éclairage public et 40% pour l'aire de jeux. Nous attendons la réponse de la demande à Ambition Moselle pour l'aire de jeux.

Toutes les délibérations sont consultables dans leur intégralité sur notre site : reyersviller.fr

TRAVAUX REALISES

NETTOYAGE DE LA COMMUNE



Le 16 juin dernier a débuté l'opération nettoyage de la commune.

L'équipe municipale s'est retrouvée pour désencrasser les panneaux signalétiques du village et les panneaux de rues.



LES PROMENEURS L'AURONT CERTAINEMENT REMARQUÉ

Dorénavant les promeneurs pourront se reposer grâce au banc en grès des Vosges confectionné et installé par M. Léon FATH, à l'initiative du projet. Merci pour cette belle réalisation.



■ OPERATION VILLAGE PROPRE – 18 JUILLET

Une quarantaine de bénévoles se sont mobilisés le 18 juillet pour une grande opération de nettoyage de la Commune. Le

rendez-vous était donné à la place des fêtes le samedi matin, pour la répartition des groupes de travail.



Munis de débroussailleuses, tondeuses, râteaux, pelles, pioches et surtout de bonne volonté, les groupes se sont dispersés dans l'ensemble du village pour

entretenir et rafraîchir, entre autres, les abords de l'église, la place des fêtes, les parcelles inoccupées du lotissement, les trottoirs, le gros chêne.



Madame le Maire a offert le repas de midi. Un moment de détente et de partage pour tous sous un soleil bien généreux.

Après le déjeuner, les bénévoles ont repris le travail pour quelques heures.

La commune remercie chaleureusement toutes les personnes présentes ce jour, ainsi que les habitants qui contribuent tout au long de l'année à la beauté de notre village. L'opération sera reconduite l'année prochaine.

Un bel acte de citoyenneté.

■ CIMETIERE



Réaménagement des espaces verts du cimetière.

■ NETTOYAGE DU JARDIN DE L'ECOLE



Afin que les élèves puissent reprendre leur activité jardinage dès la rentrée 2020/2021 et dans les meilleures conditions, l'équipe municipale et la maîtresse ont nettoyé le jardin de l'école.

■ MISE EN CONFORMITE DE L'ACCESSIBILITE DE L'ENTREE DE L'ECOLE

Dans le cadre de la mise en conformité de l'accessibilité des ERP (Etablissement Recevant du Public), la commune a entrepris au mois d'août dernier des travaux d'aménagement de l'entrée de l'école.

Ces travaux ont permis d'enlever la marche existante et de mettre à niveau l'entrée à partir du petit portillon extérieur jusqu' au porche de l'école ; cet aménagement favorise ainsi l'accueil des personnes en situation de handicap.



■ SECURITE ET SIGNALISATION ROUTIERE



■ REMISE EN PEINTURE DES PASSAGES PIETONS, PASSAGES SURELEVES ET ARRETS STOP.



Les passages pour piétons, passages surélevés et les arrêts Stop ont été repeints l'été dernier. Pour la sécurité de tous, au vu du nombre de véhicules circulant sur la D662, un professionnel a été mandaté par la Commune pour la rue Principale ; l'équipe municipale s'est chargée des rues annexes.



Le traçage des places du parking et des passages piétons devant l'école a également été refait.



■ REQUALIFICATION CENTRE VILLAGE.

Les travaux d'installation de conduites du réseau Tubéo, du chauffage urbain, du gaz et du réseau électrique du nouveau transformateur avaient détérioré la place du village.

Les accès aux parkings sont devenus quasi-impraticables, voire dangereux.

Début octobre, la Commune a engagé des travaux réalisés par l'entreprise Grébil, permettant ainsi la pose d'un enrobé tout neuf et des blocs en grès des Vosges qui délimitent les parkings.

Ces travaux d'aménagement permettent ainsi d'augmenter le nombre de places desservant le restaurant de la Vallée, l'Eglise et la salle socioculturelle. Mais ils créent également un espace spacieux et agréable au centre de notre Village.

Ces travaux ont été subventionnés par le Département de la Moselle à hauteur de 33,60% ; le coût du parking revient à 16.513,73€ TTC à la commune.



■ Nouveau tableau d'affichage

Un nouveau tableau d'affichage a été installé devant la mairie avec une surface d'affichage plus grande.



L'ancien a été déplacé à côté de l'entrée de l'école primaire et sert dorénavant à la diffusion des informations relatives à l'école élémentaire.



COMMUNICATION

■ SITE INTERNET



La mise en ligne du site internet est l'aboutissement de plusieurs mois de réflexions et de travail et d'une volonté de communication et de transparence de l'équipe municipale.



Vous pourrez y retrouver toutes les décisions du conseil municipal, réalisations de travaux et actualités, mais également les informations et liens nécessaires à votre quotidien (démarches administratives, multflux, ...).

Y sont aussi consacrées des pages d'histoire, de la vie scolaire, associative et paroissiale de la commune.

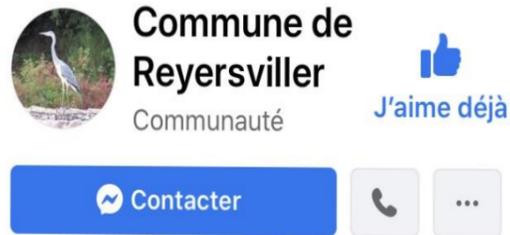
→ Pour suivre l'actualité de la Commune, il suffit de suivre le lien Reyersviller.fr

■ Page FACEBOOK



facebook

En parallèle, les réseaux sociaux ayant pris une place prépondérante dans la vie publique, une page facebook a été créée, le but étant de diffuser au plus grand nombre de Reyersvillerois un maximum d'informations.



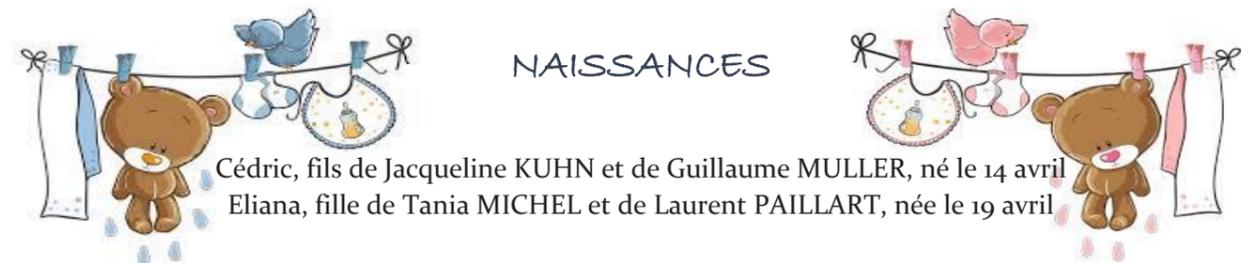
On peut également y voir de très belles photos du village. Pour visiter cette page, il suffit de se connecter à son compte facebook et d'inscrire **commune de Reyersviller** dans le moteur de recherche.

● Toutefois, tous les habitants n'étant pas encore à l'air du numérique, le bulletin municipal conserve toute son importance et continuera d'être distribué au mois de décembre.



LA VIE COMMUNALE

ETAT CIVIL



NAISSANCES

Cédric, fils de Jacqueline KUHN et de Guillaume MULLER, né le 14 avril
Eliana, fille de Tania MICHEL et de Laurent PAILLART, née le 19 avril

Félicitations aux parents

MARIAGE

Le 11 juillet Pauline MEYER et Jonathan BICHLER se sont dit oui

Tous nos vœux de bonheur



DECES

Le 03 février : Yvonne TALON née RUNDSTADLER
Le 03 mars : Elisabeth LIST née KNEIP
Le 30 mars : Michel DOGOR
Le 28 novembre : STEINER Gabrielle, née BOUR

Nos condoléances aux familles

NOUVEAUX ARRIVANTS

Jacynthe HUVER et Jean CORDARY
Daniel JAKWERTH
Tania MICHEL, Laurent PAILLART et leur fille Eliana
Thomas HALAVENT, Camille DEUEZ et Lucas WEBER
Marina BARTHELME, Anthony BOURDAIRE et leur fille Elsa
Sandy ZEIS et son fils Gaétan
Hélène BAUMERT et sa fille Pauline

REYERSVILLER

Bienvenue à tous



JOYEUX ANNIVERSAIRE A NOTRE DOYEN



Le 3 août dernier, M. SCHNEIDER Lucien soufflait ses 97 bougies.
A cette occasion, Mme le Maire lui a rendu visite en présence d'une de ses nièces et lui a offert un panier garni au nom de la municipalité.

CRISE SANITAIRE

Le mois de mars dernier restera gravé dans la mémoire de tous.

Avec l'arrivée du virus dans le pays et dans la commune, un élan de solidarité s'est levé sans perdre de temps.

L'équipe municipale a mis en place un réseau d'entraide qui a permis à nos anciens et aux personnes les plus fragiles de ne pas avoir à se déplacer en ville pour l'achat de denrées alimentaires de première nécessité et de médicaments. Cette aide a été accueillie avec enthousiasme par les habitants et leur a permis d'avoir un peu de soutien moral durant toute la durée du confinement.

Les masques

De nombreuses couturières ont également apporté leur aide pour la confection des masques ; des couturières de la Commune, mais aussi des villages voisins ont donné de leur temps et de leur savoir-faire pour coudre plus de 300 masques en tissus lavables qui se sont rajoutés à ceux que nous avons achetés à l'Etat.



couturières de la Commune, mais aussi des villages voisins ont donné de leur temps et de leur savoir-faire pour coudre plus de 300 masques en tissus lavables qui se sont rajoutés à ceux que nous avons achetés à l'Etat.



Distribution exceptionnelle de sacs multiflux

Pendant cette période, la dotation semestrielle de sacs multiflux qui était prévue a été suspendue. Pour éviter une rupture de sacs à certains foyers et en liaison avec le Sydème et la Communauté de Communes du Pays de Bitche, la Commune a distribué un rouleau de chaque couleur à l'ensemble des foyers du village.

Pour éviter le contact physique, les sacs ont été déposés devant les portes d'entrées ou sur les boîtes aux lettres.



Mise en place d'une cloison dans le couloir de l'école entre les appartements du haut et les salles de classe.

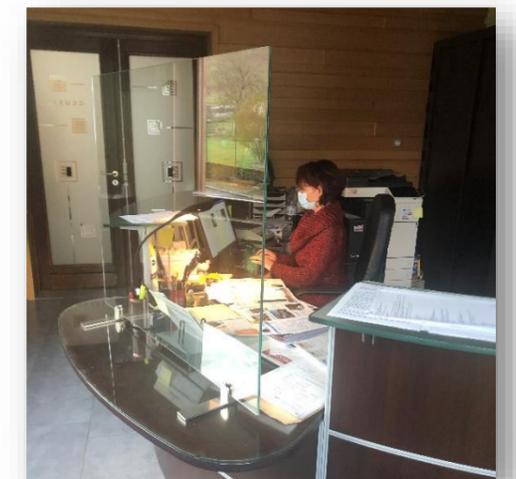
→ Des travaux ont été nécessaires dans l'enceinte du bâtiment de l'école afin de respecter le protocole sanitaire mis en place par le Gouvernement.



Pour aider les élèves à garder la distance nécessaire dans la cour de l'école, des petits pieds ont été peints à l'aide de pochoirs.

Remerciements

Un grand merci aux Ateliers SIEBERING qui ont fabriqué et offert la paroi de protection du bureau d'accueil de la mairie.



■ REPAS DES AÎNES – 19 janvier 2020



Ils étaient une soixantaine de Séniors à avoir répondu présents à l'invitation de la Municipalité. Cette année, M. et Mme SCHNEIDER du restaurant de la Vallée ont mis tout leur savoir-faire pour concocter le repas. De jeunes danseuses sont venues animer l'après-midi. Une pensée particulière a été retenue pour les personnes décédées dans l'année.



■ MEDAILLEE POUR 31 ANNEES DE SERVICE



Mme Yvette SEILER fut mise à l'honneur au repas des aînés pour ses 31 années de service au sein du conseil municipal.

Elue conseillère du 24 mars 1989 au 22 mars 2001 et adjointe du 23 mars 2001 au 22 mai 2020, elle a su donner de son temps et de son savoir-faire, notamment pour la bonne gestion de la salle socioculturelle.

Elle a ainsi reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale en bronze.



Cette opération fut un succès. Les bénévoles ont vendu 130 brioches. Une fois les brioches payées, c'est la somme de **271,60€** qui a été reversée à l'AFAEI. Merci à toutes les personnes, vendeurs, bénévoles et acheteurs, ayant participé à cet évènement



■ En attendant Noël



Installation du nouveau sapin.

Après une petite balade en tracteur communal, il a rejoint son nouvel emplacement au centre du village.

Planté avec ses racines, il pourra ainsi s'adapter à son nouvel environnement et être décoré pour les noëls à venir.

Merci à M. Jean-Luc ZINS qui, chaque année, offre gracieusement les sapins à la commune.

Les habitants souhaitant participer aux futures décorations du village, peuvent prendre contact avec la Mairie.



LA VIE PAROISSIALE



PAIX sur la terre aux hommes qu'il aime !



Enfin nous y voilà Noël est tout proche... si proche que presque là. Après une année 2020 qui aura été agitée et marquée par la violence du terrorisme dans notre société et la pandémie du Covid-19, nous sommes sur le point d'entrer dans le cycle de la Nativité-épiphanie, deux mots qu'on aime à ne pas trop séparer. « **Nativité** », c'est à dire « **advenue** », par la grâce de la naissance.

« **Épiphanie** » c'est à dire « **manifestation** » car l'enfant qui vient au monde ne va plus rien faire d'autre que de se donner à connaître à ceux et celles qui vont le suivre en sa vie puis, plus tard, à ses disciples qui le connaîtront par la foi. Au-delà de lui-même, il va aussi donner à connaître le mystère de Dieu dans un langage inédit et inouï : en prenant corps et visage d'homme, en habitant une humanité singulière pour aller à la rencontre de l'humanité entière et de chacun et chacune de ceux et celles qui la composent. C'est là tout ce que nous avons à célébrer et à partager en ces jours de fin d'année.

La nuit de Noël est hospitalière. Elle raconte une histoire que tous peuvent entendre : l'histoire d'une naissance. L'évangéliste, à la messe de la nuit, se fait conteur : « **En ce temps-là, parut un décret de l'empereur César-Auguste ordonnant de recenser toute la terre...** ». Dans le tableau il met les sans-grades aux premières loges : ce sont les bergers, premiers avertis de ce qui arrive par des messagers célestes. Il donne aussi le texte du chant des anges : « **Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes qu'il aime !** ». Enfin il conduit son auditeur à l'humble crèche où l'on trouve le cœur de l'histoire, ramené à l'essentiel : l'enfant nouveau-né, sa mère Marie et son père, Joseph...

L'enfant... : on peut y voir une image de la fragilité. C'est la première évidence. Mais il ne faut pas manquer d'y voir aussi l'extraordinaire capital de virtualités, de possibles, qui ne sont pas encore révélés mais qui sont bel et bien là. L'enfant – l'Enfant de Bethléem singulièrement – est tout entier avenir. Il grandira et croquera les pas de tant de gens. Il n'ignorera personne. Il parlera aux gens et leur fera du bien. Il ne fera que le bien.

Ceux et celles qu'il rencontrera, que leur dira-t-il ? Essentiellement, il les rappellera à leur **à-venir**. Tous en effet font l'expérience de l'usure de la vie : soit que les circonstances extérieures soient dures et adverses soit que les équations plus personnelles, intérieures, intimes n'aillent pas de soi. On peut être fatigué du présent et tenté d'esquiver l'avenir. On peut passer son présent à se raconter un passé **re-composé**, histoire de se rassurer à peu de frais. Mais Jésus n'est pas homme de nostalgie. En lui, plus encore qu'en tout autre, résonne l'appel jadis adressé à Abraham : « **Lève-toi et va vers toi-même** ».

Jésus entraîne ceux et celles qui croisent ses pas dans ce même mouvement vers : vers Dieu, vers les autres et vers soi-même, dans une confiance sans cesse renouvelée en l'appel de Dieu. À ceux

et celles qu'il rencontre, il lance toujours l'invitation : « **suis-moi !** ». Chacun en fait ce qu'il peut ou ce qu'il veut.

Malgré les ombres épaisses de l'actualité, Noël évoque aussi pour nous un chemin d'espoir, une lumière au bout du tunnel, une espérance. « **La pandémie nous a permis de distinguer et de valoriser de nombreux hommes et de femmes, compagnons de voyage, qui, dans la peur, ont réagi en offrant leur propre vie. Nous avons pu reconnaître comment nos vies sont tissées et soutenues par des personnes ordinaires qui, sans aucun doute, ont écrit les événements décisifs de notre histoire commune : médecins, infirmiers et infirmières, pharmaciens, employés de supermarchés, agents d'entretien, assistants, transporteurs, hommes et femmes qui travaillent pour assurer des services essentiels et de sécurité, bénévoles, élus, prêtres, personnes consacrées... ont compris que personne ne se sauve seul.** » (Pape François, *Tous frères*, §55) Puissent ces célébrations être pour tous une oasis de paix et, peut-être de réflexion pour retrouver le goût de construire un vivre-ensemble heureux et fraternel.

Noël : non pas l'échappatoire d'une « belle histoire » illusoire, non plus que la parenthèse d'une paix rêvée ou fantasmée... Noël : une brèche dans la nuit, une lumière douce et pacifiante dans les obscurités de l'histoire troublée des hommes. Un moment où terre et ciel se rapprochent. Un moment où se donne à voir un Dieu à visage humain. « **La gloire de Dieu c'est l'homme vivant** », disait saint Irénée (2ème siècle). Tous les hommes de bonne volonté peuvent le chanter : « **Gloire à Dieu au plus haut des cieux ! et PAIX sur la terre aux hommes qu'il aime !** »

Heureux et paisible Noël à tous !

Abbé Eric SCHNEIDER



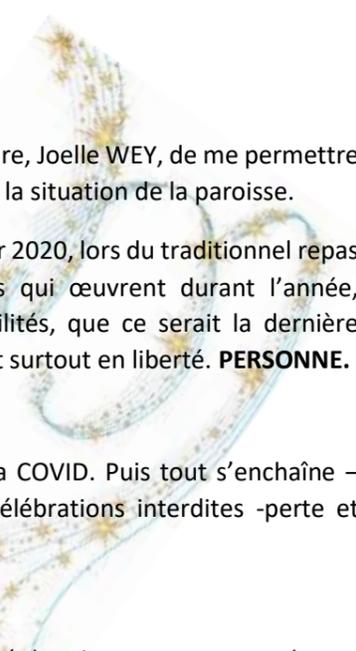


Le Président du Conseil de Fabrique

Chères paroissiennes, Chers paroissiens,

Avant tout, je tiens à remercier Madame la Maire, Joelle WEY, de me permettre de m'adresser à vous tous et vous informer sur la situation de la paroisse.

Qui aurait imaginé, en cette soirée du 08 février 2020, lors du traditionnel repas organisé pour remercier tous nos bénévoles qui œuvrent durant l'année, chacun(e) à sa manière et selon ses disponibilités, que ce serait la dernière occasion de l'année, de fêter en toute amitié et surtout en liberté. **PERSONNE.**



En effet, quelques semaines plus tard, apparaissent les premiers signes de la COVID. Puis tout s'enchaîne – confinement – privation de liberté- commerces et entreprises fermées – célébrations interdites -perte et disparition d'un parent ou proche, sans pouvoir lui dire adieu.

Puis enfin le déconfinement et la vie reprend avec l'arrivée des beaux jours

Les premières messes et célébrations reprennent, avec des mesures de sécurité drastiques et masques durant l'office, mais il subsiste des craintes et nos proches les plus âgés et les plus fragiles ne peuvent toujours pas sortir.

La kermesse de fin juin ne peut être organisée, du jamais vu depuis fort longtemps.

Malgré tout, le conseil de fabrique s'active et lance plusieurs chantiers, souvent avec l'aide de bénévoles – réparation du battant d'une cloche - changement de l'armoire de commande des cloches - travaux de peinture à la salle de réunion – création d'un bureau – remise en fonction de l'étoile de Noël du Schimberg, nouvel éclairage led.

Il a fallu faire face à toutes ces dépenses, sans les recettes de la kermesse ni la quête pour le chauffage et l'entretien de l'église. Ce fut possible grâce aux réserves accumulées ces dernières années et à une gestion maîtrisée des coûts.

Vous avez été nombreux en septembre à intervenir au Chemin de Croix du Schimberg, pour la remise en peinture des stations puis la semaine suivante pour le nettoyage des accès. Cette journée ensoleillée du 12 septembre, s'acheva par la messe célébrée sur site par Mr l'Archiprêtre Eric SCHNEIDER, toujours dans le respect des normes sanitaires.

Entre temps le conseil de fabrique a accueilli 2 nouveaux membres lors de la réunion du 08/10/2020

Sabrina D'ANNA qui remplace **Bruno FATH**, démissionnaire pour raisons personnelles. **Christelle RENNAR** qui remplace **Yves RENNAR** en fin de mandat de 18 ans.

MERCI à Bruno et Yves pour leur engagement et disponibilité.

Après cette période éprouvante pour chacun(e) d'entre nous, il faudra redonner un souffle nouveau à la paroisse. Je compte sur vous pour renforcer et créer des liens d'amitié et de fraternité autour de vous.

Que cette nouvelle année vous soit propice ainsi qu'à vos proches et familles.

Amicales salutations

Jean Louis METZ, pour le Conseil de Fabrique.

■ LES BENEVOLES – 08 FEVRIER

Près de 70 personnes ont répondu à l'invitation du Conseil de Fabrique pour la traditionnelle fête des bénévoles. Cette année elle a débuté par une messe et a été suivie d'un repas, béni par l'Abbé SCHNEIDER.



Le président M. Jean-Louis Metz a présenté le bilan de l'année passée ainsi que les projets à venir. Il a également remercié toutes les personnes pour leur dévouement et le travail fourni tout au long de l'année.



■ LA SOIREE CARNAVAL

La recette de la soirée carnaval (en période de carême) est partagée entre les Enfants de Terres Solidaires, la Pastorale de l'enfance et les jeunes de la Communauté de Paroisses Saint Bernard de Bitche.



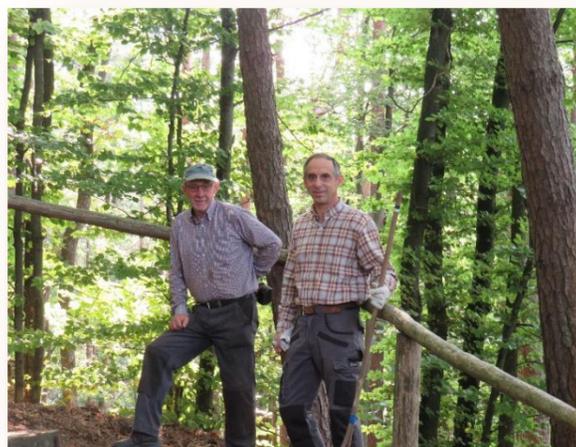
■ LE CHEMIN DE CROIX – SCHIMBERG



Les samedis 5 et 12 septembre, sous la houlette du conseil de fabrique, une équipe a repeint les stations en bois du chemin de croix du Schimberg.



Terminé en 2003, le chemin de croix nécessite de temps en temps un coup de peinture afin de supporter les aléas du temps. Si les petites stations du début sont faciles d'accès, il n'en est pas de même pour la crucifixion où il faut se munir d'échelles et de beaucoup de courage.



La traditionnelle messe officiée par l'Abbé Eric SCHNEIDER a eu lieu en plein air sous un soleil magnifique. ☀️

■ PREMIERE COMMUNION

Dimanche 13 septembre 2020, Amélia, Anaëlle, Célia, Chloé, Evan, Zoé, Noa et Théo, 8 enfants de Lambach, Reyersviller et Siersthal ont vécu leur première communion.

Un temps fort, pour chacun de ces jeunes Chrétiens. A l'issue de la messe, l'Abbé Eric a remercié les intervenants, catéchistes, mamans, Anne (laïque en mission ecclésiale auprès des enfants et des familles) et Marie-Claire qui se sont dévoués tout au long de



l'année pour initier au mieux ces jeunes à l'importance de cette première démarche personnelle.

■ Renouvellement du conseil de fabrique

Président : METZ Jean-Louis
Secrétaire : RENNAR Juliette
Trésorière : D'ANNA Sabrina
Membres : RENNAR Christelle et LANG Gérard



Lors du dernier conseil de fabrique, il a été décidé de renommer les 2 salles.

La salle de réunion (orange) a été rafraîchie et devient la **Salle Abbé Joseph NULLANS.**



La salle au-dessus de la sacristie devient la **Salle St BERNARD** (Anciennement Kinosall).

L'ÉCOLE PRIMAIRE

■ LA RENTREE SCOLAIRE 2020 / 2021

19 élèves de CE1 et CE2 issus des trois villages de Lambach, Siersthal Holbach et Reyersviller ont emprunté le chemin de l'école le 1^{er} septembre dernier.

La reprise s'est déroulée dans de bonnes conditions ; la maîtresse, Madame FERS et la municipalité ont tout mis en œuvre pour que le protocole sanitaire puisse être respecté.



Résultats des élections des parents d'élèves du 09 octobre 2020 :
M. PERROTI Alexandre est élu titulaire
Mme KELLER Magali est élue suppléante.
- 36 inscrits
- 34 votants
- 3 nuls/blancs
Taux de participation 94.44%.



NETTOYONS LA NATURE

Équipés de gants et d'une chasuble, les élèves de la classe de CE1/CE2 ont parcouru les chemins du village pour ramasser les déchets abandonnés dans la nature.

Ils ont ramassé du verre, du plastique, des bouchons, des canettes, des mouchoirs et surtout énormément de mégots.

Nettoyons la nature!



■ DECORATIONS DE NOEL

Les élèves se sont donnés à cœur joie dans la décoration des bougies de l'Avent qui ornent un peu partout le village.

Ce bois provient de palettes de transport qui ont été démontées par Jacky, notre ouvrier communal et sculptées par Gérard KOELSCH. Tout un travail d'Equipe ! Un grand merci aux enfants et à leur Maîtresse.



■ Spectacle

Le Trésor de Calico Jack !

Une aventure au fil de l'eau présentée par M. Jean-Marc BINARD.

Les élèves y ont découvert le cycle de l'eau, les animaux vivants le long d'un cours d'eau (martin pêcheur, libellule, castor, brochet), les animaux du bord de la mer (crabe, oursin, étoile de mer, coquillage) ainsi que les états de l'eau sous forme de glace ou dans les nuages.



■ Visite du Saint Nicolas le 07 décembre



Association sport et loisirs Reyersviller

Le nouveau comité de l'ASLR se compose de :

Présidente : Marie Paule LIST,
Vice-Président : Christian FATH,
Trésorière : Justine LIST,
Trésorier Adjoint : René LEJEUNE,
Secrétaire : Annick CLETON,
Assesseurs : Jean Marc WEY et Didier BICHLER.



Quelques réparations
ont été nécessaires
sur la digue de l'étang
à la Kisselbach.



CLUB 2000

Le 09 janvier, les membres du club 2000 se sont retrouvés dans la salle socioculturelle pour partager la galette des Rois.
Les Reines étaient Michelle KISTER et Anita ETZEL et le Roi était Francis Hérout.



Le 05 mars, le club a tenu son assemblée générale. Un moment de silence a été observé en mémoire de Marie-Josée SCHUMACHER, Yvonne TALON et Elisabeth LIST, qui nous ont quitté récemment.

Un nouvel assesseur a été voté, il s'agit de Denise SIEBERING.

L'assemblée générale était suivie d'un repas au restaurant de la Vallée.

Téléthon

En raison de la situation actuelle, la soirée du Téléthon n'a pas eu lieu. Les dons ont pu être déposés dans la boîte aux lettres de la présidente de l'association. La somme de 450,00€ a ainsi pu être récoltée et reversée à l'AMF Téléthon.

Un grand merci aux donateurs.



Meilleurs vœux pour Noël, plein de joie et une année remplie de bonheur.

Joyeuses fêtes à tous !

Les membres de l'Association vous souhaitent d'agréables fêtes de fin d'année.





Le brûlage à l'air libre des déchets verts (éléments issus de la tonte de pelouses, feuilles mortes, de la taille des haies et d'arbustes, d'élagages, de débroussaillage et autres pratiques similaires) et des déchets ménagers est interdit.

En application du règlement sanitaire départemental, le brûlage des déchets verts pour les particuliers, les professionnels est interdit toute l'année, y compris en incinérateur de jardin.

Outre la gêne pour le voisinage et les risques d'incendie qu'elle génère, la combustion des végétaux, qui s'effectue d'une manière très incomplète par ce mode d'élimination, est fortement émettrice de polluants tels que les particules fines et des produits toxiques ou cancérigènes.

L'impact sanitaire des brûlages à l'air libre des végétaux, particulièrement dans les zones habitées, est notable.

Le compostage au jardin ou en plate-forme de compostage à une plus grande échelle, permet d'éviter de consommer de l'énergie en brûlant ces déchets à forte teneur en eau et de les valoriser par retour au sol.



Stop aux Incivilités



« J'entretiens mon trottoir ! »

La commune vous remercie pour votre participation à l'effort collectif et citoyen

«Chaque habitant doit maintenir son trottoir, son fossé et/ou caniveau en bon état de propreté, sur toute la longueur de son habitation»
Règlement Sanitaire Départemental (art.32)

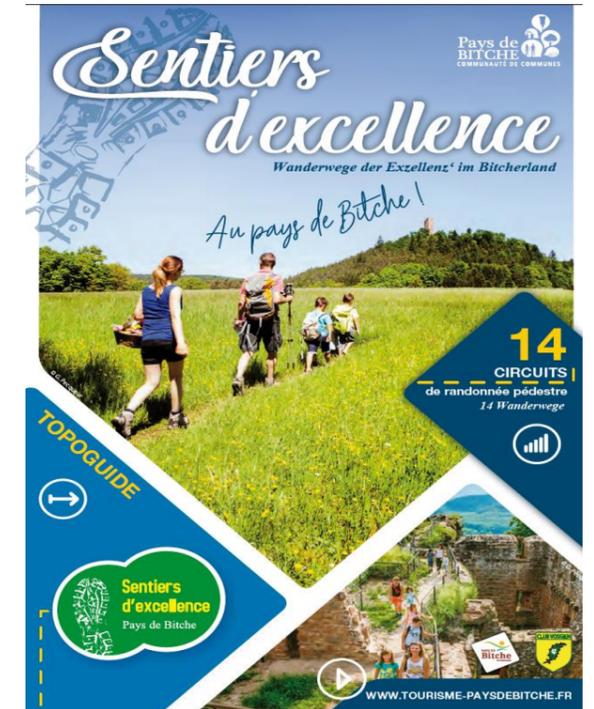
- ✓ Balayage
- ✓ Désherbage (arrachage ou binage)
- ✓ Démoussage

Les sentiers d'excellence

La Communauté de Communes du Pays de Bitche a mis en place 14 sentiers d'excellence sur 142 kilomètres pour sillonner le Pays de Bitche.

Un balisage spécifique, simple et unique permet aux promeneurs de se promener en toute quiétude. Tables de pique-nique, bancs, totems d'information sont installés au départ et le long des parcours.

Informations : Office de Tourisme du Pays de Bitche 03.87.06.16.16 ou contact@cc-paysdebitche.fr



CARTE D'IDENTITE ET PASSEPORT

Bitche, Sarralbe et Sarreguemines sont équipées du dispositif numérique pour le traitement des cartes d'identité et des passeports.

La mairie de Rohrbach-lès-Bitche dispose depuis janvier dernier du même dispositif. Il est donc possible de se rendre en mairie pour établir ces documents.

La mairie accueille sur RDV au 03.87.09.70.95

Les PLUi Est et Ouest sont désormais les documents auxquels on se réfère pour instruire les autorisations d'urbanisme au Pays de Biche.

Ils remplacent les documents d'urbanisme communaux.

L'élaboration du PLUi a démarré en 2016, sur le secteur de l'ancienne Communauté de Communes de Rohrbach-Lès-Bitche. Un an plus tard, après la fusion des intercommunalités, le projet de PLUi s'étendait à tout le territoire.

Sa rédaction s'est appuyée sur un diagnostic identifiant les forces et faiblesses du territoire dans les domaines tels que l'environnement, les services aux habitants, les équipements, la mobilité, l'économie ou encore le tourisme.

Une fois le diagnostic réalisé, les principaux axes d'interventions ont été définis en concertation avec les habitants pour aboutir au Projet d'Aménagement et de Développement Durable (le PADD), document synthétisant les orientations et les objectifs du territoire pour les 10 à 20 prochaines années et servant de cadre général pour l'ensemble du PLUi.

Approbation en conseil de communauté le 19 décembre 2019 et entrée en vigueur le 23 décembre 2019.

ANALYSES D'EAU



Délégation Territoriale de MOSELLE

Service Veille et Sécurité Sanitaires et Environnementales

Courriel: ARS-GRANDEST-DT57-VSSE@ars.sante.fr

Téléphone : 03 87 37 56 52/53



Destinataire(s) :
MAIRIE DE REYERSVILLER

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

(Code de la santé publique - Titre II : Sécurité sanitaire des eaux et des aliments)

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : Contrôle Sanitaire courant

REYERSVILLER

Commune de : REYERSVILLER

Prélèvement et mesures de terrain du **22/09/2020 à 08h21** pour l'ARS, par le laboratoire :

CENTRE D'ANALYSES ET RECHERCHES HYDROLOGIE ENVIRONNEMENT, ILLKIRCH 6901

Nom et type d'installation : SOURCE COMMUNALE (CAPTAGE)

Type d'eau : EAU BRUTE SOUTERRAINE

Nom et localisation du point de surveillance : SOURCE COMMUNALE - BASSIN

Code point de surveillance : 0000000107 Code installation : 000082 Type d'analyse : RP__

Code Sise analyse : 00143871 Référence laboratoire : CAN2009-5383 Numéro de prélèvement : 05700143865

Conclusion sanitaire :

Eau brute souterraine conforme aux limites de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.



ADRESSES ET NUMEROS UTILES

CAF DE LA MOSELLE 4 Bvd du Pontiffroy 57001 METZ 0.810.25.57.10 (prix appel local)	MEDIATHEQUE 44 Rue St Augustin 57230 BITCHE 03.87.06.15.76	Tubéo 4 rue du Général Stuhl 57230 BITCHE 09.73.01.02.10	Assistantes Sociales (MEDIATHEQUE) 44 Rue Saint Augustin 57230 BITCHE 03.87.96.17.11
HOTEL DES IMPÔTS 71 Rue Clémenceau 57322 SARREGUEMINES 03.87.95.14.88	Maison de retraite Les Lilas 5 Rue de la Poste 57230 BITCHE 03.87.96.28.50	Maison de retraite Les Myosotis Rue de Lebach 57230 BITCHE 03.87.96.21.11	Etude Notariale 54 Rue du Maréchal Foch 57230 BITCHE 03.87.96.01.31
Office de Tourisme 2 Av. Général de Gaulle 57230 BITCHE 03.87.06.16.16	La Poste Rue des Tilleuls 57230 BITCHE 36 31	Préfecture 9 Pl. de la Préfecture 57000 METZ 03.87.34.87.34	Sous - Préfecture 4, Rue Maréchal Foch 57200 SARREGUEMINES 03.87.27.62.62
CPAM 2, rue de l'Ecole 57323 SARREGUEMINES 36 46	TRESOR PUBLIC 56 Maréchal Foch 57230 BITCHE 03.87.96.00.25	TRIBUNAL Place Général Sibille 57200 SARREGUEMINES 03.87.28.31.00	Pôle EMPLOI 42 rue poncaré 57200 SARREGUEMINES

PERMANENCES ASSUREES EN MAIRIE DE BITCHE

(ce tableau est actualisé chaque année. Mais pour la confirmation des horaires vous pouvez contacter la Mairie de Bitche au 03 87 96 00 13)

ARMEE DE TERRE 1 ^{er} mecredi 10h00 – 11h30 03.87.15.58.17	ASSOCIATION MIEUX VIVRE 2 ^{ème} vendredi 14h00 – 16h30 06.85.87.77.72	CARSAT (CRAV) Sur RDV ☎ entre 8h et 17 h 39 60 09.71.10.39.60	Mme la Députée Permanence assurée par l'attaché parlementaire 2 ^{ème} mercredi sur RDV 03 87 28 10 84
FRONTALIERS Dernier jeudi 14h30 – 16h30 03 87 95 53 41	UNIAT 1 ^{er} jeudi 9h30 – 11h30 03 87 98 40 14	Aide aux victimes d'infractions Dernier jeudi 8h30 – 12h00 03 87 95 06 06	AL-ANON (aide à l'entourage du malade alcoolique Tous les jeudis 20h15 03 88 90 37 15 03 87 06 56 90

■ En raison de la situation sanitaire actuelle, les permanences encadrées en rouge n'ont pas lieu.



Madame le Maire,

les Adjointes,

les Conseillers Municipaux,

et le Personnel Communal

vous souhaitent un joyeux Noël

et une année 2021 pleine de douceur, de joie, de bonheur et de réussite.

